

DÉPARTEMENT

HERAULT

EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc & Vignobles

NOMBRES DE MEMBRES

Afférents au Comité Syndical	En exercice	Présents
------------------------------------	-------------	----------

37	37	20
----	----	----

Date de la convocation

11 09 09

Date d'affichage

11 09 09

Objet de la Délibération

2009-09-05

Modification s et création de
postes au Tableau des
Effectifs

Séance du 24 septembre 2009

L'an deux mille neuf

Et le vingt quatre septembre

à Dix huit heures , le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES

Présents : MM

G. AFFRE (CdC Saint-Chinian), **J.ARCAS** (Conseil Général), **JN. BADENAS** (Cons
Général), **F.BARSSE** (Bédarieux), **P.BEZIAT** (CdC Lirou-Canal), **F.BERTHOMIEU** (CdC Lirc
Canal), **F.BOUTES** (Conseil Général), **Y.CASSILI** (CdC Monts Orb), **N ENSENAT** (CdC
Minervois), **N.ETIENNE** (Conseil Général), **JL.FALIP** (Conseil Général), **C.FRANCES** (C
Saint-Chinian), **MA. EDO** (CdC Monts d'Orb), **F.GALBE** (Commune Poujol/Orb), **M.GIL** (C
Orb-Taurou), **C.GINESTE** (CdC Avène, Orb & Gravezon), **J. HUC** (CdC Coteaux & Chateau
RM.LOSMA (Bédarieux), **K.MESQUIDA** (Conseil Général), **H.OBIOLS** (CdC Lirou et Canal
Midi), **M.OLMOS** (CdC Minervois), **JP.ROUANET** (CdC Pays Saint-Ponais), **G.ROUDI**
(CdC Orb-Taurou), **R.TROPEANO** (Conseil Général).

SOUS PREFECTURE
REÇU LE
- 5 OCT. 2009
SERVICE COURRIER

Acte rendu exécutoire
après [240909] préfecture

le [240909] après dépôt en préfecture

Objet : Modifications et création de postes au tableau des effectifs

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,
Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,
Vu la loi n°2005-843 du 26 juillet 2005 articles 20 21 22 portant diverses mesures de transposition du droit communautaire à la fonction publique,
il y a lieu de modifier le tableau des effectifs comme suit :

1 – Suppressions :

Il y a lieu de supprimer :

- 3 postes d'adjoint administratif 2^{ème} classe stagiaire à temps complet pour cause de titularisation,
- 1 poste d'adjoint administratif 1^{ère} classe titulaire à temps non complet pour passage à temps complet,
- 1 poste d'adjoint administratif 2^{ème} classe non titulaire à temps non complet pour création en CAE

2 – Créations :

Il y a lieu de créer :

- 3 postes d'adjoint administratif 2^{ème} classe titulaires à temps complet suite à leur année de stagiairisation,
- 1 poste d'adjoint administratif 1^{ère} classe titulaire à temps complet
- un poste de rédacteur territorial non titulaire à temps complet pour l'embauche d'un technicien tourisme.
- un poste à 30 h en contrat d'accompagnement à l'emploi (CAE) sur Bédarieux

Monsieur le Président propose donc à l'Assemblée d'adopter le tableau des effectifs ci-annexé et de décider que le coût sera financé sur le budget du Syndicat Mixte Pays Haut Languedoc et Vignobles.

Où l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical adopte le tableau des effectifs ci-annexé et décide que le coût sera financé sur le budget du Syndicat Mixte Pays Haut Languedoc et Vignobles.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Saint-Chinian, le 24 septembre 2009.

Le Président
Francis BOUTES

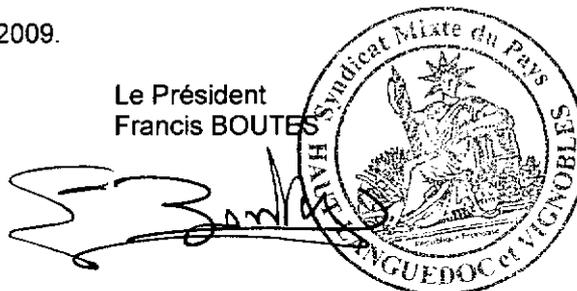


TABLEAU DES EFFECTIFS SYNDICAT MIXTE DU PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

FILIERE	GRADE	EMPLOIS OUVERTS	POURVUS	A POURVOIR
PERSONNEL TITULAIRE A TEMPS COMPLET				
Administrative	DGS	1	1	0
	REDACTEUR	1	1	0
	ADJOINT ADMIN 1ère CLASSE	3	3	0
	ADJOINT ADMIN 2ème CLASSE	6	6	0
Technique	INGENIEUR PRINCIPAL	1	1	0
	TECHNICIEN SUPERIEUR PRINCIPAL TERRITORIAL	1	1	0
TOTAL PERSONNEL TITULAIRE A TEMPS COMPLET		13	13	0
PERSONNEL TITULAIRE A TEMPS NON COMPLET				
Administrative	ADJOINT ADMIN 1ère CLASSE	0	0	0
TOTAL PERSONNEL TITULAIRE A TEMPS NON COMPLET		0	0	0
PERSONNEL NON TITULAIRE A TEMPS COMPLET				
Administrative	ATTACHE Principal	1	1	0
	ATTACHE	7	6	1
	REDACTEUR	4	4	0
Technique	TECHNICIEN SUPERIEUR TERRITORIAL	1	1	0
TOTAL PERSONNEL NON TITULAIRE A TEMPS COMPLET		12	11	1
PERSONNEL NON TITULAIRE A TEMPS NON COMPLET				
Administrative	ATTACHE 139 HEURES/MOIS	1	0	0
Technique	ADJOINT TECHNIQUE 2EME CLASSE 47 Heures / mois	1	0	0
TOTAL PERSONNEL NON TITULAIRE A TEMPS NON COMPLET		2	0	0
Contrat de droit privé	CAE pour 130 HEURES / MOIS	1	0	1
TOTAL PERSONNEL NON TITULAIRE DE DROIT PRIVE		1	0	1
TOTAL GENERAL		28	26	2

SOUS PREFECTURE
REÇU LE
- 5 OCT. 2009
SERVICE COURRIER